

TABLE RONDE 2 : CIVISME, PATRIOTISME, REPUBLIQUE...QUELS RECITS POUR STIMULER LA COHESION NATIONALE ET L'ESPRIT DE DEFENSE

SYNTHESE DES INTERVENTIONS

Des récits pour « préparer l'avant-guerre », pour rendre la population attentive aux questions de défense, et lui permettre de « porter un regard lucide sur le monde » (Gal Lecointre)

1° Intervention, J. Lechevallier, AR5 Haute Bretagne : quelles menaces pèsent sur la nation ?

- Le monde multipolaire dans lequel doit se déployer la politique française génère une grande diversité de menaces pesant sur la nation et sa population. Ces menaces peuvent être exogènes, issues des conflits et des guerres qui agitent le monde, instabilités de tous ordres, dont celles liées aux évolutions climatiques, aux trafics, guerre du renseignement, guerre informationnelle, cyberguerre... Ces crises sont multiples et souvent proches géographiquement.
- Mais les menaces sont aussi endogènes, issues de l'état de la société française, communautarismes, prégnance du fait religieux, dégradation de la cohésion familiale, questions éducatives, trafics de tous ordres, perte de confiance dans le système politique, judiciaire...
- La gravité de ces crises vient aussi de leur nature protéiforme, liant souvent problèmes extérieurs et questions intérieures.
- Pourtant, la perception objective par la population des menaces et enjeux pesant sur notre avenir n'apparaît paradoxalement pas dans ses préoccupations majeures, sans doute faute d'explications, par tradition pacifiste, repli sur soi, et recherche du seul bien-être personnel...
- La détermination des actions à conduire et de notre nécessaire engagement individuel et collectif reposent alors sur une réelle prise de conscience de ce décalage par une analyse profonde de ce qui en est la cause, conduisant à un indispensable réveil de notre cohésion nationale et un renforcement de notre résilience qu'il convient de ranimer.

2° intervention, F. Abraham, AR10 Franche Comté : Défendre des valeurs

- L'esprit de défense se confond avec la volonté de préserver des valeurs considérées comme consubstantielles à la Nation, intériorisées par le citoyen, valeurs qui le mobilisent et le font agir.
- Ces valeurs de base sont consacrées par la constitution, liberté, égalité, fraternité. Elles sont évolutives dans leur compréhension et leur contenu, se liant à la solidarité, la dignité de la personne, la démocratie, l'Etat de droit, la laïcité, l'accès à l'éducation, à la santé...
- Ces valeurs anciennes et constamment renouvelées sont transmises de génération en génération par de nombreux canaux : par la famille, par l'exemple que les adultes donnent à leurs enfants, par l'école (et en particulier l'enseignement de l'histoire), par le devoir de mémoire et toute l'action des associations patriotiques, et donc par la conviction et l'engagement de chaque citoyen.
- Mais ces valeurs sont remises en cause, ou au moins questionnées, par l'évolution de la société et le refus de beaucoup de traditions, par l'individualisme dominant, alors même que ces valeurs sont par essence communautaires. Les nouveaux moyens de communication, si favorables au repli sur soi, au communautarisme, à l'hédonisme agissent comme un dissolvant des repères sociaux et de la cohésion du groupe. Or toute

mise en cause de nos valeurs fondamentales contribue à affaiblir le désir de vivre ensemble et la cohésion nationale.

3° intervention, A. Houlou, AR6 Bretagne Occidentale : Construire une culture de l'esprit de défense

- Face aux menaces décrites, et au risque de délitement de nos valeurs fondamentales, l'éducation à la mémoire, la création d'une mémoire nationale commune et vivante redeviennent les fondements des valeurs de la République.
- Le Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire a fixé les principes généraux de la politique mémorielle de la France, en vue de renforcer le sentiment d'unité et la résilience du pays : il faut renforcer une mémoire nationale commune autour d'exemples et d'engagements rassembleurs, donc appuyée sur des lieux et des personnages.
- Ces exemples se trouvent d'abord dans l'histoire locale proche des citoyens, histoire visible grâce à des monuments publics, des statues de personnages... Il faut partir de ces lieux de mémoire pour s'élever à la communauté nationale, relier ces faits à l'histoire de l'Europe, à la dignité de l'humanité. A travers la transmission des mémoires locales et des témoignages des gens sur le territoire où ils ont souffert et se sont battus pour des Valeurs, ces territoires qui furent la base de la Résistance, puis de la Reconstruction et enfin de la résilience. Au-delà, en effet, de la reconstruction des villes, des bâtiments et des monuments, ce sont les individus qu'il a fallu reconstruire psychologiquement et moralement, ce qui s'appelle la résilience...
- Tout parcours mémoriel à destination des jeunes comme des moins jeunes, est une idée toujours neuve à cultiver et l'esprit de défense un concept dynamique à sans cesse rappeler et inculquer.

4° intervention, H. de Monplanet, AR14 Région lyonnaise : transmettre l'esprit de défense

- L'Education Nationale enseigne l'esprit de défense dans un cadre législatif défini et précis, formant tous les élèves, comme futurs citoyens. Les professeurs, d'abord formés par les universités avec les INSPE, Institut national supérieur de la pédagogie et de l'enseignement, reçoivent ensuite une formation continue par les services académiques, en lien avec les Trinômes et la Défense. Trois textes réglementaires encadrent ce parcours : le protocole d'accord du 20 mai 2016, sa circulaire d'application du 22 novembre 2016, toujours en vigueur, la Revue Nationale Stratégique de 2022.
- Tout ou presque a été pensé tout au long de la chaîne, des programmes et des dispositifs de terrain jusqu'à la gouvernance nationale qui s'appuie, dans l'enseignement supérieur sur les Référents Enseignement Défense et Sécurité (REDS), dans l'enseignement secondaire sur les Relais Défense des établissements. Mais leur mise en œuvre est lourde et complexe, la mobilisation et surtout la coordination des acteurs n'est pas au rendez-vous malgré le travail des Trinômes et le développement de nombre d'initiatives. Les REDS (supérieur) comme les Relais Défense (secondaire) doivent être impérativement constitués et pilotés en réseau dans toutes les académies.
- Si on observe une réelle montée en puissance de l'engagement des acteurs (enseignants, directions), de nombre de dispositifs malgré tous les obstacles (UE Défense et sécurité... classes-Défense...), l'objectif de toucher tous les élèves et étudiants avant leur sortie du système scolaire n'est pas encore atteint.
- Les associations, très nombreuses, 1,5 millions pour 21 millions d'adhérents, couvrent le territoire national. Elles pourraient participer, selon leur vocation (protection du patrimoine, randonnée...) à la promotion de l'esprit de défense et d'engagement, contre un label d'association « souveraine » et des aides financières ou matérielles.